

ILES ST PIERRE ET MIQUELON

LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

15 MAI 1940

(17^e année.— No 197)



Le séchage de la motu.

Administration :

Presbytère de St Pierre

Abonnements :

St Pierre : 12 f. ; France : 15 f.

Canada : 20 f. ; Etranger : 25 f

Service paroissial et Renseignements divers



INSCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h.; le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. -- Tous les matins, avant et après les messes. -- Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. -- Pendant les vacances à 5 h. -- Le samedi soir, à 5 h. -- La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. -- La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. -- La veille des fêtes

BAPTÈMES. -- Tous les jours, -- à l'heure convenue. Apporier le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présenté *dans les huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi ONDUIEMENT, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplémentées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. -- Pour en remplir l'office, il convient d'avoir achevé sa treizième année. -- Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureurs c'est-à-dire par une autre personne ; dans ce cas, cette personne ne contracte aucune parenté spirituelle.

MARIAGES. -- *Au moins quinze jours avant*, se présenter pour les publications. Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé, celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

COMMUNION A DOMICILE. -- Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, prépare en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. -- Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

FUNÉRAILLES. -- Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres s'adresser sans retard au presbytère.

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE. Elle est ouverte *chaque dimanche, après la grand'messe*



Calendrier du Mois de Juin 1940.

Mois consacré au Sacré Cœur.

- 1 Samedi.— Fête de Ste Jeanne d'Arc.— Le soir à 6 h. salut.
- 2 Dimanche.— 3ème après la Pentecôte.— Solennité du Sacré Cœur.— Offices solennels.— 2 h., Vêpres, procession du grand parcours.— Bénédiction.
- 6 Jeudi.— S. Norbert, év. et conf.— Le soir à 8 h. Heure Sainte pour les Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.
- 7 Vendredi.— Octave de la fête du Sacré Cœur.— Le soir à 6 h., chapelet, lecture sur le Sacré Cœur et Salut.
- 9 Dimanche.— 4ème après la Pentecôte.— Offices du dimanche.— Les Vêpres sont dorénavant à 6 h.
- 13 Jeudi.— S. Antoine de Padoue.— 7 h. messe du Tiers-Ordre.— Le soir, à 8 h., Heure Sainte des Dames et Jeunes filles.
- 14 Vendredi.— S. Basile, év. conf. et doct.— Le soir à 6 h., chapelet, lecture sur le Sacré Cœur et Salut.
- 16 Dimanche — 5ème après la Pentecôte.— A la messe de 8 h., com. mens. des Jeunes Filles.— A 2 h., réunion des Enfants de Marie dans la chapelle du Sacré Cœur (la cloche en donnera le signal à 1 h. ¾). Vêpres à 6 h.
- 19 Mercredi.— Ste Julienne de Falconière, vierge.— Le soir à 6 h., office des Mères chrétiennes.
- 21 Vendredi.— S. Louis de Gonzague, conf., un des patrons de la jeunesse.— Le soir à 6 h., chapelet, lecture sur le Sacré Cœur et salut.
- 23 Dimanche.— 6ème après la Pentecôte.— Offices du dimanche.
- 24 Lundi.— Nativité de S. Jean-Baptiste.— Le soir à 6 h. chapelet, salut.
- 28 S. Irénée, év. et mart.— Le soir à 6 h. chapelet, lecture sur le Sacré Cœur, salut.
- 29 Samedi.— S.S. Pierre et Paul, apôtres.— A 7 h., messe et com. mens. des Enfants de Marie.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.
- 30 Dimanche.— 7ème après la Pentecôte.— Solennité de St Pierre, patron de la paroisse.— Offices solennels.— A 2 h., réunion du Tiers Ordre dans la chapelle du Sacré Cœur (la cloche en donnera le signal à 1 h. ¾).— A 6 h. Vêpres.



Je crois à un monde meilleur, car celui-ci est mauvais ; je crois à une patrie parfaite, car ma patrie terrestre elle-même m'a fait souffrir ; je crois à une justice, car je ne l'ai pas trouvée ; je crois à la réunion des âmes saintes, car j'ai eu trop de peine à quitter celles que j'ai rencontrées.

Les hommes sont ainsi : ils ont l'air de ne compter le sacrifice de la vie que quand il est fait tout d'un coup.

René Bazin





Aêtes Paroissiaux

(DU 15 AVRIL AU 15 MAI 1940)

BAPTÈMES.-- Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise.

Le 1 avril,-- De LIZARRAGA Marc Francis : Parrain : Eugène Chaignon ; Marraine : Carmen De Lizarraga. — *Le 25,* — JÉZÉQUEL Josiane-Julie ; Parrain : André Hurel ; Marraine : Julie Jézéquèl. — *Le 28,* — LALANNE Bernard-Louis ; Parrain : Roger Lalanne ; Marraine : Albertine Enguehard. — *Le 5 mai,* — BRIAND Laurent-Georges ; Parrain : Raymond Detcheverry représenté par Albeit Briand ; Marraine : Thérèse Briand.

SEPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 21 avril, — Gratien Jugand, 49 ans. — *Le 26,* — Marie Desdouets, née Goiziou, 74 ans. — *Le 10 mai,* — Jeanne Lafitte, née Mugabure, 72 ans.

Une des joies du Catholicisme, c'est le sentiment de la boussole. Les autres naviguent « à l'estime » parmi les illusions, et ils ne vont pas droit.

TIP TOP TAILORS Limited, TORONTO

Vêtements sur mesures.

Complet ou pardessus

Prix unique : \$ 27,50

Renseignements et échantillons chez:

Etienne DAGUERRE

Dehors et dedans

.... La maman voit d'un œil inquiet Pierrot engloutir avec voracité des gâteaux. « C'est assez, Pierrot, tu es trop petit pour avaler tout ça. « N'aie pas peur, maman, je ne suis pas si petit en dehors qu'en dedans ! »



LA BONNE PAGE

Les traditions chrétiennes et le cœur de la France.

« Nous ne méconnaissons pas, dit le Pape, que par bonheur des principes erronés n'exercent pas toujours entièrement leur influence, surtout quand les traditions chrétiennes plusieurs fois séculaires dont les peuples se sont nourris restent encore profondément – quoique inconsciemment – dans les cœurs. »

Le Pape, en écrivant ces mots, pensait-il à la France ? Il se peut. Notre pays est bien de ceux qui ont été nourris pendant des siècles par les plus belles traditions chrétiennes. Et certains faits montrent avec évidence, que les traditions restent encore enracinées dans les cœurs. Quand des événements tragiques frappent subitement les cœurs français, en grand nombre, ils rendent aussitôt un son chrétien.

Ces habitudes qui persévérent encore, mais bien affaiblies, ne sont, a-t-on dit, que le parfum d'un vase qu'on a vidé de sa liqueur, et ce parfum n'a qu'un temps.

Et le Pape, très opportunément, nous adjure de ne pas oublier l'essentielle insuffisance et la fragilité de toute règle de vie « qui ne repose pas sur des convictions raisonnées et conscientes ». Si bien des peuples peuvent se reconnaître dans cette parole pontificale, ce serait une erreur et une faute de ne pas avouer que notre pays est du nombre.

Pour un trop grand nombre, l'éducation païenne a fait son œuvre.

L'ignorance de la religion est un fait dont nos prêtres en contact avec des millions d'hommes actuellement sous les drapeaux, ont pu, hélas ! constater la vérité et l'étendue.

Mais si leur esprit est vide de Dieu, nos contemporains retrouvent « enracinés dans leurs cœurs » selon la si juste formule de Pie XII, les traditions séculaires qui ont nourri l'âme de la France. Et, portés par une sorte de nostalgie de ces traditions, ils entourent les prêtres, devenus leurs aumôniers ou leurs camarades, d'un respect, d'une confiance dont l'unanimité frappe tous les observateurs.

Cette constatation autorise toutes les espérances.

Et, demain, avec une ardeur renouvelée et peut-être avec des méthodes plus appropriées, nous donnerons la lumière vraie à ces âmes qui l'appellent. « Le cœur de la France nous aura sauvés » !

JEAN, Cardinal Verdier.

Extraits du catéchisme des devoirs civiques par le regretté Cardinal Verdier.



Qu'entendez-vous par ces mots « Patrie » et « Patriotisme ? »

Il faut entendre par le mot « Patrie » un groupement d'hommes unis par un lien providentiel.

Ce lien providentiel peut être une longue communauté de vie ou bien une victoire, un traité. Quel qu'il soit, dès qu'il est légitime il unit les hommes en une véritable patrie.

La division du monde en patries distinctes est imposée par les différences et les nécessités naturelles ; elle est donc voulue de Dieu auteur de la nature.

Le patriotisme est la conviction que Dieu par des faits naturels et légitimes me lie à un groupement, la patrie, pour mes intérêts et ceux de l'humanité.

Le patriotisme est aussi le devoir d'aider ma patrie à remplir sa mission dans le monde.

Pourquoi faut-il sacrifier même sa vie à la défense de la Patrie ?

Parce qu'en me liant à une patrie Dieu m'a confié la garde de ses intérêts. Et les intérêts d'une patrie étant supérieurs, dans la hiérarchie des valeurs, aux intérêts des individus et des familles pris séparément, les citoyens doivent sacrifier leur vie, s'il le faut, à leur défense.

Défendre sa patrie c'est aussi se défendre soi-même et défendre sa famille.

Le patriotisme peut-il être exclusif ?

Non. Tout homme appartient aussi à la grande famille de l'humanité. Dieu est le père de tous les hommes ; tous les hommes sont frères.

Mais comme chacun travaille pour l'humanité dans la Patrie et par la Patrie, les devoirs envers la Patrie, parce que plus immédiats, sont supérieurs aux devoirs envers l'humanité.



L'irréligion, cette étrangère non naturalisée, qui change de nom tous les cinquante ans, et qui se déguise aujourd'hui sous celui de laïcisme.

Dans la vertu il n'y a pas de congé, mais il y a une si jolie retraite.



CINÉMA

Une opinion américaine sur le cinéma français.

Il nous semble intéressant de rapporter ici les impressions empruntées à la revue mensuelle de l'Université catholique Fordham à New-York. Soulignons que loin d'émaner d'un adversaire de la France, elles sont sorties d'un Américain qui s'intéresse à tout ce qui concerne la culture française :

« Les films français sont inférieurs du point de vue moral. Ils sont pleins de morbidité, de désolations sans espoir, de suicides et d'autres actions sinistres.

Que sera la réponse que donneront ceux qui s'opposent à cette opinion ? Encore ne peuvent-ils nier les faits. Donneront-ils des excuses ? Peut-être diront-ils que l'on ne présente que la vérité.

Mais oui, la vérité. Qu'ils sont déguisés, ces loups, sous cette peau innocente de brebis, qui vendent ainsi leur marchandise odieuse. Ici c'est bien le cas de le dire. Il n'est pas question de représenter seulement des choses immorales. Ce qui est infiniment pire, les films français paraissent essayer de les justifier. Et nous ne vous donnons pas d'opinions subjectives. Si l'on lit la liste des films examinés par la « Legion of Decency », société dont le but est de soutenir la qualité morale des films, on trouvera que plus de 80 % des films français sont ou condamnés en partie ou condamnés en entier. Pour des films américains, c'est moins de 20 %. Et nous vous assurons que la « Legion of Decency » n'est pas coupable d'une hérésie de puritanisme. Est-ce qu'il y a des standards différents de moralité ?

La guerre interrompt la production des films français. Maintenant les directeurs et les auteurs ont le temps d'une période de méditation dont ils ont bien besoin. Qu'ils en profitent. »

Il est grand temps que la France, sur ce point également, soigne un peu mieux sa propagande !

Vous ne faites pas de mal à l'Eglise, vous ne faites du mal qu'aux âmes. Elle durera. Mais les âmes de vos frères périssent.

René BAZIN

André DODEMAN
Atelier de menuiserie (outillage moderne).
rue du 11 Novembre.

ECHOS du MOIS



Secours donnés par le Gouvernement.—

Hiver Mai à Juin Juillet à Déc.
inclus. inclus.

INSCRITS MARITIMES (*à la journée*) :

Célibataire.....	14 fr.	9 fr.	6 fr.
Célibataire (personne à charge).....	5 fr. 50	4 fr.	"
Chef de ménage ou soutien de famille ayant :			
1 personne à charge	19 fr. 50	13 fr.	8 fr.
2 " "	25 fr.	16 fr. 50	10 fr.
3 " "	30 fr. 50	20 fr.	12 fr.
4 " et au-dessus	36 fr.	24 fr.	15 fr.

CHOMEURS (*à la journée*) :

Célibataire	14 fr.	12 fr.
Célibataire (personne à charge)	5 fr. 50	4 fr. 50

Chef de ménage ou soutien de famille ayant

1 personne à charge	19 fr. 50	16 fr. 50
2 " "	25 fr.	21 fr.
3 " "	30 fr. 50	25 fr. 50
4 " et au-dessus	36 fr.	30 fr.

NÉCESSITEUX (au mois)

Chef de ménage ou soutien de famille	Hiver	ÉTÉ
Avec 1 personne à charge	350 fr.	300 fr.
2 "	485 fr.	410 fr.
3 "	620 fr.	520 fr.
4 " et au-dessus	755 fr.	630 fr.
Célibataire (personne à charge)	890 fr.	740 fr.
	135 fr.	110 fr.

Fête des Marins.— Dimanche 21 avril.— La tradition continue, même si le nombre des marins diminue. Et 1940 a vu, à Saint Pierre, la messe solennelle dans l'église tentée de tricolore et la procession jusqu'au Barachois.

Le temps était propice, chose assez remarquable car il y avait bien eu 7 dimanches de suite avec mauvais temps.

A la messe, le R. P. Gérard fit le sermon d'usage en appuyant sur l'idée de travail et en félicitant les marins de continuer leurs efforts pour gagner, de leur mieux, le pain de chaque jour.

L'après-midi après les vêpres de la Ste Vierge, la foule se porte vers la



cale du Gouvernement barrée jusqu'alors par une haie de Scouts ; et c'est devant toute la population qu'en lieu la bénédiction de la mer et le « De Profundis » pour ceux qui ont péri.

La guerre avait supprimé pain bénit et coupe de champagne ; mais elle donne à notre fête un sens nouveau de supplication pour que N. D. du Bon Secours garde notre Ile de tous les dangers qui pourraient nous venir par la mer.

Absence de Monseigneur. — 27 avril - 4 mai. — Pour visiter la paroisse de Miquelon et prendre contact avec ces îles isolées, Monseigneur s'embarque sur le petit « Maryse R. » voilier à moteur qui fait en ce moment le service.

Le « Maryse R. » n'ayant pu faire le courrier la semaine suivante, le Gouvernement voulut bien détacher la pinasse le samedi 4 mai. Ce qui permit à Monseigneur d'aller le lendemain 5 mai assister à la fête des Marins de l'Ile.

Chez les Guides. — Imitant leurs frères les Scouts, les Guides nous ont donné le 5 mai, une bonne soirée, un peu longue cependant.

Les diverses numéros de cette séance étaient vraiment intéressants. Le plat de résistance fut la pièce : Blanchemain et les sept nains, dont l'histoire est bien connue. L'évolution des petits hommes verts et de leur jolie princesse dans un beau décor de forêt parut tout simplement ravissante. Ravissant aussi le spectacle d'une noce où les futurs plutôt précoce, 4 ans, ont lancé un « oui » sensationnel et dansé gentiment tandis que la salle amusée ne cessait de rire.

Les Guides nous ont donné une note nationale dans le ballet des viandières, puis une leçon d'arithmétique en nous faisant en un tourne-main d'invisibles additions. La douleur de la veuve de Malborough a éclaté sur la scène, mais pour se calmer bientôt devant la perspective d'un avenir souriant.

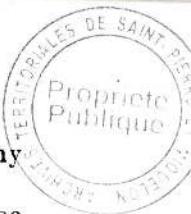
Le buffet eut son heure de succès.

Merci aux Dames patronnes et à tous ceux qui ont favorisé cette œuvre.

La Communion privée. — Voici le nom des enfants qui ont eu le bonheur de faire leur première communion le dimanche 5 mai :

Auguste Bouteiller, Gérard Bouteiller, Bernard Borotra, Jacques Foliot, Olympe Lechevallier, Thomas Murphy-Nordkap, Clément Ozon, Georges Riudeout.

André Arrozamena, Charles Bouget, Lionel Bugault, Marcel Cuzick, Ramon Formose, Louis James, André Janil, Robert Gautier, Charles Heudes, Bernard Lasalle, André Levavasseur, Edouard Mahé, Pierre-Marie Olaisola, Jacques Revert, Jean Thébault.



Armand Autin, Norbert Dodeman, Marcel Hélène, Auguste Haran, Remy Madé, Roger Télétchéa.

Thérèse Béchet, Noëlla Borotra, Odile Girardin, Denise Paturel, Thérèse Paturel, Jeanne Poirier, Arlette Roulet, Christiane Tillard.

Armelle Arrozamena, Simone Barrieux, Odette Béchet, France Chartier, Odile Detcheverry, Lucienne Haran, Thérèse Hervé, Thérèse Lapaix, Yvonne Marcadet, Denise Michel, Emma Pike, Thérèse Toben, Renée Vidal.

Jocelyne Boudreau, Liliane Capdeville, Josette Serrien, Yvonne Heudes, Denise Mahé, Thérèse Petitpas, Hélène Slaney.

Mobilisation spirituelle. — Au reçu des nouvelles annonçant l'avance boche en Hollande, en Belgique et sur nos frontières, Monseigneur fit placer sous le porche de l'église l'avis suivant :

JÉSUS

MARIE

Mobilisation spirituelle.

La bataille faif rage.

Jamais l'envahisseur n'a mis en œuvre des moyens si nombreux et si barbares.

Toute la France se cabre et tient tête.

Et nous ?

Nos gouvernans appellent à l'aide les forces spirituelles.

Toute inaction comme toute indifférence est un CRIME.

Il faut prier pour la France.

Il faut vous confesser.

Il faut communier pour la France.

A partir de maintenant, ne laissez pas l'église vide, de 6 h. du matin à 7 h. du soir ; venez aux messes, venez à toute heure implorer Marie et Jésus.

Nous organiserons la prière.

JEUDI à 8 h. du soir, HEURE SAINTE PAROISSIALE.

VENDREDI à 3 h., CHEMIN DE LA CROIX.

Qu'il y ait chaque jour de nombreuses communions, mais bien préparées et bien ferventes.

QUE DIEU SAUVE LA FRANCE.

Votre préfet apostolique

A. POISSON



La fête de Ste Jeanne d'Arc.— La solennité de Ste Jeanne d'Arc a coïncidé pour nous, cette année, avec la fête de la Pentecôte. Nous avons eu en plus de nos invités habituels M. le Commandant Tostain et plusieurs officiers et marins.

L'église avait revêtu sa parure tricolore.

Le discours de circonstance fut fait, comme pour les marins, par le R. P. Gérard. Il nous traça un tableau frappant de la situation de la France au moment de Jeanne d'Arc et nous montra comment Jeanne avait répondu à sa vocation malgré sa faiblesse et malgré les difficultés.

Examens.— Les dates des examens officiels sont ainsi fixées :

CERTIFICAT d'ÉTUDES : le lundi 24 juin.

BREVET : le lundi 1 juillet.

La Commission d'examen du Certificat d'études est composée de M. l'Inspecteur primaire, président ; Mme Bonin ; M.M. L. Dupont, Bonin, Le Hors, H. Claireaux.

La Commission d'examen du Brevet :

M. le Chef du Service de Santé, président ; M.M. l'Inspecteur primaire, le Docteur Robert, M.M. Bonin, Tilly, Le Hors, H. Claireaux.

M. et Mme Frédéric HEUDES se trouvant dans l'impossibilité de rendre toutes les nombreuses visites et marques de si touchante sympathie, qui leur ont été témoignées à l'occasion de l'Ordination Sacerdotale de leur fils, chargent le Foyer Paroissial de bien vouloir porter, de leur part, à tous les membres de leurs grandes familles, Heudes et Detcheverry, des trois Iles et du Canada, ainsi qu'à leurs nombreux amis de Saint Pierre, d'Amérique et de France, l'expression sincère de leur vive gratitude et de leurs plus profonds remerciements.

Les rats de l'air

Avant 1850 il n'y avait pas de moineaux dans l'Amérique du Nord, huit couples de ces oiseaux furent apportés d'Europe à Brooklyn en 1850 ou 1851, et, depuis lors, ils ont tellement peuplé, que quinze ans plus tard on en voyait déjà des quantités dans la province de Québec et aussi loin dans l'ouest que l'Etat d'Iowa. Aujourd'hui ils pullulent à tel point que certains américains les appellent les rats de l'air.





Un peu de notre Histoire (190).

de 1841 à 1845 inclus.

Depuis 1816, l'acheminement de la correspondance et le transport des passagers pour la France et les pays voisins et vice-versa continuaient toujours d'être assurés par les voiliers (pêcheurs et longs-courriers) par fois par les navires de guerre. On le conçoit, les arrivées et les départs étaient très irréguliers. Durant la saison hivernale les relations avec l'extérieur étaient à peu près suspendues. Il résultait de cet état de chose de sérieux inconvénients pour le commerce.

Les négociants et armateurs de la colonie lassés d'une situation si préjudiciable à leurs intérêts supplièrent le chef de la colonie d'y mettre un terme en créant un service de bateau à vapeur qui relierait Saint-Pierre à la ligue Liverpool-Halifax. Ils faisaient valoir dans leur pétition tout ce que gagnerait le commerce métropolitain et celui de la colonie, en plein essor, et qui avait tant besoin dans ces conditions de voir étendre et faciliter ses relations. L'administration elle-même ne pourrait que profiter des avantages donnés au commerce.

Prenant en considération ces doléances que l'administration faisait également siennes, le Conseil de gouvernement et d'administration exprimait le vœu, dans sa séance du 30 novembre que le ministre voulut bien autoriser le service réclamé en le priant d'examiner d'urgence la demande de l'Assemblée locale et du Commerce, afin que ce service put fonctionner dès l'année suivante.

Mais ce vœu ne devait être réalisé de sitôt ; il fallait compter avec les lenteurs administratives. Ce n'est en effet qu'en 1844, dans une dépêche du 21 juillet que le ministre annonçait que « quoique digne à un haut degré de l'intérêt du Département », la proposition n'avait pas encore été suivie d'une décision favorable. M.M. Goyetche et C^e, armateurs à Bayonne (1) avaient bien offert d'affecter leur goélette l'Amélie moyennant une indemnité annuelle de 18.000 fr. ; que cette offre avait même été l'objet d'une proposition formelle à la Chambre des députés et tendant à l'ouverture d'un crédit spécial sur le budget de la marine. Mais cette proposition avait été provisoirement écartée pour être reprise sur l'assurance donnée par le ministre de la marine, qu'il s'occuperaït de la question lors de la préparation du budget de 1846.

(A suivre)

E. S.

(1) La maison Goyetche et C^e avait un établissement important à Saint Pierre.



La vie à Saint-Pierre et Miquelon pendant la Grande Guerre 1914-1918 par M. E. Sasco. (suite)

Jusqu'an 10 août, jour où un câble ministériel prescrivit d'apposer les scellés sur les appareils de T. S. F. des navires ancrés dans le port de Saint-Pierre et sur ceux appartenant à des particuliers, un de ces postes privés avait capté quelques messages portant sur l'ensemble du front, et provenant du poste de Sayrille(E. U.). Mais ce poste était de tendances germanophiles, par conséquent suspect ; les nouvelles qu'il lançait ne devaient être accueillies que sous réserves. De sorte qu'à partir de cette date on fut à peu près privé de renseignements, car, d'autre part, les deux bureaux de télégraphe de la place, surchargés de besogne depuis le début du conflit, n'affichaient que rarement des bulletins portant de brèves indications, le nom d'une localité, ce qui, en somme ne nous apprenait pas grand chose.

Ajoutons que le poste privé en question avait réussi à capter un sans fil donnant l'ordre aux deux corsaires Emden et Karlsruhe qui rôdaient dans les environs, de rentrer immédiatement à Kiel, l'Angleterre ayant déclarer la guerre à l'Allemagne. D'ailleurs, dès le 2 août, le chef de la colonie avait été avisé télégraphiquement par notre Consul à St Jean T. N. que ces deux bâtiments croisaient depuis quelques jours entre le cap Race et le cap Ray, lui recommandant d'informer le gouvernement de Terre-Neuve en cas d'alerte.

Sans doute, Saint-Pierre l'avait échappé belle, car il est probable que sans cette heureuse circonstance nous aurions reçu, comme à Tahiti, quelques volées d'obus.

En dépit de cette carence à peu près complètes de renseignements dont on s'étonnait, le moral ne bronchait pas, chacun vaquait comme à l'ordinaires à ses occupations. Les pêcheurs côtiers, comme toujours si endurants et travailleurs, continuaient la campagne.

Et ce moral ne se démentit pas davantage quand un communiqué du 22 août nous apprenait que l'armée française résistait sur la ligne de la Somme. La France était donc envahie par les hordes allemandes ? Qu'allait-il advenir ?

Ce même jour, le Gouvernement adressait au pays une proclamation dont voici la substance :

« En face de l'envahisseur le devoir est tragique, mais il est simple. Nous demandons au pays tous les sacrifices, toutes les ressources qu'il peut fournir en hommes et en énergies. Soyons donc fermes et résolus. Ayons confiance en nous-mêmes ; oublions tout ce qui n'est pas la Patrie. »



Chronique de l'Ile-au-Marins

La fête des Marins. — C'est par un temps maussade, avec un vent frais du suroît, que le dimanche matin 2 mai les Iliens se préparent à célébrer le pardon des marins. Vers 10 heures, nous saluons au débarcadère, les autorités religieuse et civile et un groupe de Saint-Pierrais.

La Grand'Messe est chantée par le R. P. Pichon. Après le prône, Monseigneur donne le discours de circonstance. Dans un bref exorde il unit ses sentiments, ceux de Monsieur l'Administrateur et des Saint-Pierrais présents, aux sentiments des marins de l'Ile. Puis il tire de la mer les enseignements de la fête : le travail, la mer est toujours en activité : la persévérence dans le travail ; la vigilance ; Toujours prêt, telle est la consigne du marin.

Aux vêpres, l'affluence a encore augmenté ; toutes les places de bancs et les chaises sont occupées, plusieurs durent rester debout pendant la cérémonie. La pluie, malheureusement, empêche la procession de suivre son parcours habituel ; et c'est directement de l'église qu'elle se rend au monument aux morts, d'où Monseigneur bénit la mer.

Chronique de Miquelon

BAPTÈMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Église,

Le 31 janvier. — DETCHEVERRY Gilles ; Parrain : Jules Orsini ; Marraine : Blanche Detcheverry. — *Le 1er avril.* — DETCHEVERRY Guy ; Parrain : Pierre Lucas ; Marraine : Henriette Gauvain.

Nouveau Docteur. — Le docteur Couédic nous quittait à la fin de février, l'intérim fut fait par la Mère Odile, infirmière diplômée; et voici que le 25 avril arrive sur l' » Astrid » le nouveau titulaire, le docteur Robert, accompagné de sa jeune femme. Par la même occasion Mère Odile repart à l'hôpital de Saint Pierre. Toute notre gratitude, chère Sœur, pour votre dévouement à nos malades.

Délégué. — Le docteur Couédic étant parti, il lui fallait un successeur comme Délégué. Le syndic des gens de mer, M. Enguehard René, est désigné par l'Officiel pour prendre le titre et les fonctions.

Monseigneur. — Depuis 2 ans Monseigneur Poisson, le Préfet Apostolique, n'a pas fait de visite officielle à la paroisse ; Voici qu'il arrive le 27



avril sur le « Maryse R. ». Il va passer 8 jours parmi nous, et ce ne sera pas 8 jours de repos. Voyez donc : la retraite des petits enfants, 3 conférences avec projections le soir dans la salle du Foyer, confessions nombreuses pour la fête de l'Ascension. Ajoutez à cela quelques visites, et vous constaterez que Monseigneur n'a pas perdu son temps.

Le jour de l'Ascension fut une journée chargée : Confirmation de 52 enfants de 7 à 11 ans à la fin de la Grand'Messe ; et le soir aux Vêpres rénovation des vœux du baptême de 21 enfants et leur consécration à la Ste Vierge. Bien belle cérémonie qui rappelle à chacun les beaux jours heureux de sa jeunesse.

Communion privée. — Gabriel Boissel, Maurice Epaule, Eugène Hamoniaux, Vincent Poirier.

Henriette Coste, Yvette Coste, Jeanne Disnard, Madeleine Gaspard, Claire Michel, Huguette Mouton, Juliette Rio.

Confirmation. — André Audoux, Gérard Autin, Gabriel Boissel, Guy Cormier, Adrien Detcheverry, Bernard Detcheverry, François Detcheverry, Maurice Epaule, André Epaule, André Gaspard, Eugène Hamoniaux, Georges Hamoniaux, Olympe Leloche, Paul Leloche, Georges Michel, André Perrot, Noël Perrot, Clément Poirier, Noël Poirier, Vincent Poirier, Charles Tesnière, Henri Vigneau, Louis Vigneaux.

Denise Boissel, Marie-Andrée Cormier, Henriette Coste, Yvette Coste, Marie-Thérèse Coste, Elia Coste, Cécile Detcheverry, Josépha Detcheverry, Jeanne Disnard, Henriette Disnard, Alberte Disnard, Léa Disnard, Thérèse Disnard, Régine Disnard, Régine Gaspard, Gisèle Gaspard, Jeannine Gaspard, Henriette Jougan, Eliane Lemaine, Marie-Thérèse Lucas, Claire Michel, Huguette Mouton, Andrée Poirier, Denise Poirier, Juliette Poirier, Claire Poirier, Juliette Rio, Alberte Rio, Colette Vigneau.

Communion Solennelle. — Noël Boissel, Henri Disnard, Roger Detcheverry, Jean Detcheverry, Gabriel Hamoniaux, René Ilharéguy, Maurice Lucas, Auguste Mouton, Roland Vigneau.

Régine Boissel, Yvonne Detcheverry, Thérèse Leloche.

Il faut faire le sacrifice de ses préférences, mais pas celui de ses convictions.

OCCASION

Moteur 6 C. V.

S'adresser chez Mme Vve E. POULARD

A VENDRE

Un cheval

S'adresser à Gaston GASPARD à Miquelon